
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 octobre 2015 à 19 h 15
465, avenue du Mont-Royal Est**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville
Madame la conseillère Christine Gosselin, mairesse suppléante de l'arrondissement
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Louise Mainville, conseillère de la ville
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Isabelle Cadrin, directrice d'arrondissement
M^e Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services administratifs, des Relations
avec les citoyens, des Communications et du Greffe
Monsieur Guy Ouellet, directeur du Développement du territoire et des travaux publics
Madame Louise-Hélène Lefebvre, directrice de la Culture, des Sports,
des Loisirs, des Parcs et du Développement social

10.01 - Ouverture de la séance.

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 17.

CA15 25 0393

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2015 et portant exclusivement sur le budget 2016.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2015, et portant exclusivement sur le budget 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 - Période de questions et requêtes du public.

Les personnes désirant poser une question concernant le budget 2016 sont invitées à se présenter au micro.

Présentation du budget 2016

Monsieur le maire Luc Ferrandez présente le budget 2016 de l'arrondissement.

10.04 - Période de questions des membres du conseil.

Aucun membre du conseil ne pose de question.

CA15 25 0394

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2016.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'adopter des prévisions de dépenses de 62 847 100 \$ pour l'exercice financier 2016 qui seront financées de la façon suivante :

- | | |
|------------------------------------|---------------|
| • Transferts de la Ville Centre | 46 725 000 \$ |
| • Espace fiscal cédé | 8 718 000 \$ |
| • Croissance immobilière 2015-2016 | 99 900 \$ |
| • Revenus de sources locales | 7 304 200 \$ |

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4), au comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1150311006

CA15 25 0395

Levée de la séance.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2015, et portant exclusivement sur le budget 2016. Il est 20 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

le maire Luc Ferrandez
maire d'arrondissement

Claude Groulx
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2015.